

Paris, le 24 Juin 2009

860 Euros

FO Énergie et Mines signera vendredi l'accord validant le paiement d'une prime aux salariés.

Cette dernière se situe dans le prolongement de la négociation annuelle sur les avancements au choix, accord que nous avons signé le 5 mai 2009. Elle s'inscrit également dans le cadre de la loi concernant les revenus du travail du 3 décembre 2008.

Les modalités

- Tous les salariés présents à l'effectif au 30 juin 2009, bénéficieront de cette prime.
- Elle sera payable sur la paie du mois d'août.
- Pour les salariés qui n'ont pas utilisé en totalité leur capacité de placement sur le PEE de GDF SUEZ S.A, ils pourront bénéficier de cette possibilité entre le 1^{er} et le 15 septembre 2009.
- Ce placement permettra, grâce à l'abondement, d'obtenir environ 1 300 Euros sur le PEE.



Pour FO Énergie et Mines, cet accord est un bon accord, qui va au-delà des 500 Euros que proposait la Direction au mois d'avril.

C'est une négociation gagnée par FO Énergie et Mines au profit des salariés de GDF SUEZ S.A.

Gagnez
en **liberté!**

www.fnem-fo.org